

**Lettre
d'information n°1**

**1er trimestre
2025**



ObserVaucluse

Bienvenue dans la première lettre d'information d'ObserVaucluse

Cette lettre trimestrielle a pour ambition de mettre en avant les actualités liées à l'observation territoriale en Vaucluse, les derniers travaux menés par l'Observatoire ainsi que les événements à venir en la matière.

Qu'est-ce qu'ObserVaucluse ? Quels objectifs poursuit-il ?

Créé en 2022, ObserVaucluse est l'observatoire territorial de Vaucluse. Il est co-piloté par la DDT de Vaucluse et le Département de Vaucluse.

Son animation et sa mise en œuvre technique sont assurées par l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV).

Il est destiné à favoriser la lisibilité et l'appropriation des principales données du territoire par les acteurs locaux.

Il constitue un réseau d'acteurs et une plateforme centralisatrice de données, de cartes, d'études et d'informations sur le territoire vauclusien permettant ainsi de partager et de disposer des clés de compréhension des dynamiques vauclusiennes.

Il vise à répondre à quatre objectifs :

- partager la connaissance en diffusant et en mettant à disposition l'information territoriale actualisée et fiable ;
- renforcer la coopération entre acteurs publics ;
- aider au pilotage et à la mise en cohérence des actions et politiques publiques vauclusiennes ;
- appuyer les projets des collectivités de Vaucluse.

ObserVaucluse dispose d'une page web qui regroupe l'ensemble des informations territoriales disponibles à l'échelle du Vaucluse :

- des chiffres-clés multithématiques à l'échelle du Vaucluse ;
- des cartographies interactives et des statistiques sous forme de tableurs ;
- des études, publications et liens vers des plateformes faisant référence en matière d'observation territoriale ;
- des guides méthodologiques pour aider à l'analyse et à la construction d'indicateurs statistiques pertinents ;
- des informations sur les événements et actualités du territoire en lien avec l'observation.

Pour la découvrir, rendez-vous sur :

<http://www.aurav.org/observaucluse/>



DANS CE NUMÉRO :

LE DOSSIER DE LA LETTRE

Le rapport triennal de
l'artificialisation des sols

PUBLICATIONS

Logement et vieillissement :
la nouvelle publication
d'ObserVaucluse !

DONNÉES

Les nouvelles données 2022 de la
population de référence de l'INSEE
sont publiées

ÉVÈNEMENTS

ObserVaucluse présent au
COLOCT

AGENDA

Retrouvez les prochains
événements de l'Observation



LE RAPPORT TRIENNAL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le rapport relatif à l'artificialisation des sols a été instauré par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et complété par le décret du 27 novembre 2023. Il vise à suivre l'artificialisation des sols et à mesurer l'atteinte des objectifs de lutte contre l'artificialisation. Il se compose des indicateurs et données suivants :

« 1° **La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers**, exprimée en nombre d'hectares, le cas échéant en la différenciant entre ces types d'espaces, et en pourcentage au regard de la superficie du territoire couvert. Sur le même territoire, le rapport peut préciser également la transformation effective d'espaces urbanisés ou construits en espaces naturels, agricoles et forestiers du fait d'une renaturation ;

2° **Le solde entre les surfaces artificialisées et les surfaces désartificialisées**, telles que définies dans la nomenclature annexée à l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme ;

3° **Les surfaces dont les sols ont été rendus imperméables**, au sens des 1° et 2° de la nomenclature annexée à l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme ;

4° **L'évaluation du respect des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de lutte contre l'artificialisation des sols** fixés dans les documents de planification et d'urbanisme. Les documents de planification sont ceux énumérés au III de l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme. »

Pour le Vaucluse qui dispose d'ores et déjà de données issues de l'OCSGE, les 3 premiers indicateurs et données sont disponibles sur « mon diag artif ».

Il est également possible d'utiliser des données locales (observatoires de l'habitat et du foncier, analyses effectuées dans le cadre de l'évaluation d'un ScoT ou d'un PLU,...) pour compléter ces éléments. Il est toutefois à noter que ces données locales doivent être conformes aux définitions légales de la consommation d'espaces et d'artificialisation nette des sols et cohérentes sur les deux décennies d'étude : décennie de référence (2011-2021) et décennie en cours (2021-2031).

Qui est soumis à l'élaboration du rapport triennal et quand ?

Toutes les communes ou EPCI dotées d'un PLU(I), d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale y sont soumises. Pour les communes régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU), ce sont les services de l'État qui sont en charge de l'élaboration du rapport.

Il est à **produire au moins tous les trois ans** et devra être présenté au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante concernée pour les EPCI. Il doit être suivi d'un débat et d'un vote.

Ce rapport et le résultat du vote doivent faire l'objet d'une publication et d'une transmission aux acteurs territoriaux de la lutte contre l'artificialisation des sols (Préfets de région et de département, Président du Conseil régional, ...).

Le **premier rapport devait être réalisé, au plus tard, en août 2024.**





Zoom sur « Mon diag artificiel »

« Mon diag artificiel » est un outil national porté par l'État qui vise à aider dans l'analyse et la maîtrise de consommation d'espaces et d'artificialisation des sols de votre territoire. Il est disponible à de multiples échelles : commune, EPCI, département ou encore région offrant ainsi la possibilité de comparer sa trajectoire.

Cet outil permet de générer un premier rapport de l'artificialisation des sols instauré par la loi Climat et Résilience. Celui-ci contient à la fois des indicateurs chiffrés et cartographies.

Exemple de données issues du rapport dédié au Vaucluse

Le département de Vaucluse a consommé 2 226 hectares entre 2011 et 2020 selon les fichiers fonciers. Afin de respecter la trajectoire fixée par la loi Climat et résilience, il dispose donc de 1 113 ha de consommation cumulée du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2030.

En matière d'artificialisation, seule la période 2018 à 2021 est actuellement couverte par l'OCSGE, source de référence.

Sur ce pas de temps, 454,6 ha ont été artificialisés en Vaucluse. A l'inverse, la désartificialisation a concerné 188,5 ha. L'artificialisation nette en Vaucluse entre 2018 et 2021 s'élève donc à 357,1 ha.

Mon diag artificiel : Artificialisation des zonages d'urbanisme en Vaucluse

Type de zone	Nombre de zones	Surface totale	Surface artificielle (2021)	Taux d'artificialisation (2021)	Artificialisation (2018 à 2021)
A	1 972	142 018,8 ha	13 666,4 ha	9,6%	128,2 ha
Ah	40	527,1 ha	52,3 ha	9,9%	0,4 ha
AUc	355	1 210,1 ha	485,0 ha	40,1%	59,1 ha
AUs	222	1 702,6 ha	675,5 ha	39,7%	6,6 ha
N	2 738	107 767,2 ha	4 881,7 ha	4,5%	13,7 ha
Nh	2	22,4 ha	17,9 ha	79,8%	0,0 ha
U	2 331	24 246,6 ha	20 295,6 ha	83,7%	131,6 ha

Les types de zone d'après le Standard CNIG PLU v2022 - rev. octobre 2022:

- U : zone urbaine
- AUc : zone à urbaniser
- AUs : zone à urbaniser bloquée
- A : zone agricole
- N : zone naturelle



Et vous, qu'en est-il pour votre territoire ?
N'attendez plus, exportez votre rapport sur Mon Diag Artificiel



PUBLICATIONS

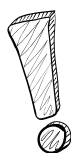
LOGEMENT ET VIEILLISSEMENT : CONSULTEZ LA DERNIÈRE PUBLICATION D'OBSERVAUCLUSE !

Face au vieillissement de la population, le logement doit nécessairement s'adapter et se réinventer.

Interroger la situation permet d'anticiper les problématiques du territoire. C'est pourquoi ObserVaucluse a choisi de consacrer sa dernière publication à ce sujet : **quelles dynamiques de vieillissement aujourd'hui et demain en Vaucluse ?**

Quelles conditions d'habitat et d'hébergement des publics séniors ? Quelles actions pour favoriser le maintien à domicile ?

C'est autant de questions où vous trouverez de premiers éléments de réponse au sein de notre publication à retrouver dans la page "Publications".



Vous souhaitez connaître les **chiffres-clés du vieillissement sur votre commune ou EPCI ?**

ObserVaucluse met à votre disposition une carte interactive dédiée au vieillissement dans l'onglet "le Vaucluse en cartes".



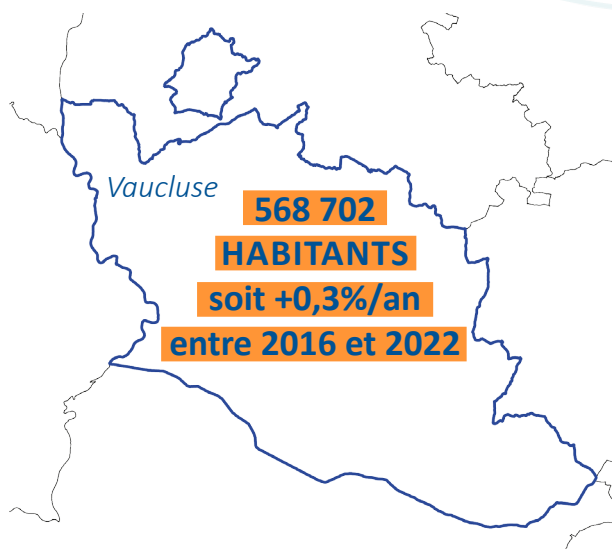
DONNÉES

ALERTE ! LES NOUVELLES DONNÉES 2022 DE LA POPULATION DE RÉFÉRENCE SONT PARUES SUR L'INSEE

Elles sont disponibles de l'échelle communale à régionale et entrent en vigueur au 1er janvier 2025.

Jusqu'à présent dénommée « population légale », la population de référence « regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires. » (source : Insee)

Pour les télécharger, rendez-vous sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8290669>





ÉVÈNEMENTS

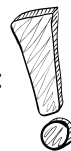
RETOUR SUR LA PRÉSENCE D'OBSERVAUCLUSE AU COLOCT



Le Comité Local de Cohésion Territoriale, dit COLOCT, organe majeur de la gouvernance locale de l'ANCT, s'est réuni pour la 5ème fois sous la coprésidence de Monsieur le Préfet et Madame la Présidente du Conseil départemental le lundi 16 décembre 2024. Dédiés à la planification écologique, à la ruralité et aux outils d'accompagnement, l'AURAV a pu présenter au nom de l'Observatoire, la situation et la trajectoire vauclusienne en matière de transition écologique.

Vous avez raté la présentation ?

Pas de panique, voici quelques chiffres clé à retenir :



Des **PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES** (étiquettes F et G) qui concernent **17%** du parc vauclusien en 2022

Le Vaucluse accueille **11 863 SITES ENR** en service en 2023 soit **39 % DE PLUS QU'EN 2022 !**

Une **CONSOMMATION D'EAU** de **149 LITRES / jour** par habitant en 2020 contre 178 L en 2010



À VOS AGENDAS

30 janvier

Les Réveils de l'Aurav

"Logement et vieillissement - Anticiper les enjeux du vieillissement démographique pour adapter et réinventer l'habitat ?"

Webinaire de 9h à 9h45

AURAV, avec la participation de la DDT84, le CD84 et les témoignages de SOLiHA Vaucluse et Grand Delta Habitat

Inscription



04 février

Séminaire de l'observation territoriale

" Identifier, qualifier, valoriser : vers un inventaire des friches "

Webinaire de 10h à 12h

Région Sud - Connaissance du territoire
Co-organisé par le réseau des agences d'urbanisme du Sud

Inscription





Retrouvez toutes les informations sur
le site [Observaucluse](http://www.observaucluse.org) !

Vous voulez suivre l'actualité
d'Observaucluse en temps réel ?

Rejoignez-nous sur notre [page
Linkedin dédiée](#) !



Co-réalisation : Aurav, DDT84 et CD84

Observaucluse
www.aurav.org/observaucluse



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

